

L'Eternel est mon berger: je ne manquerai de rien.

Ps. 23 : 1

Son épouse Colette **Ruchat-Ney**;
Ses enfants Christine **Bolanz**, Ivan **Ruchat** et son épouse Danielle
ainsi que leurs enfants Jérôme et Julien;
Eliane **Ney-Ruchat** et son époux Philippe
ainsi que leurs enfants Charles-André, Christophe, Pascal,
Stéphanie et leurs familles;
Ses arrière-petits-enfants Killian, Yanis, Alexis, Maël et Nolan;
Sa belle-fille France **Rossier**;
Sa soeur Alice **Golay**;
ainsi que les familles parentes, alliées et amies
ont le profond chagrin de faire part du décès de

Charles RUCHAT

dit Charly

enlevé subitement le 3 mars 2016, dans sa 88e année.
Le culte aura lieu en la chapelle B du centre funéraire de Montoie, lundi
7 mars à 13 h 30.

Charly repose au centre funéraire de Montoie.

Domicile de la famille: Colette Ruchat, Bugnon 35, 1020 **Renens**.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.